



## INFORMATIONS DE LA FICHE TECHNIQUE DU SENTIER

<b>Nom du sentier</b>	De la Chute		
<b>Longueur</b>	8.74 km	<b>Balisage (couleurs)</b>	Rouge et Blanc, tracé sur carte aussi
<b>Type</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Linéaire	<input type="checkbox"/> Boucle	
<b>Dénivelé</b>	NON-DISPONIBLE		
<b>Niveau / Catégorie</b>	Promenade	<input checked="" type="checkbox"/> Facile	Intermédiaire      Difficile
	<i>* Veuillez noter que ce niveau/catégorie pourrait être modifié selon les critères de classification qui seront utilisés pour la réalisation de ce guide</i>		
<b>Caractéristiques</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Chiens admis	<input checked="" type="checkbox"/> Accessible en période hivernale	
	<i>Si ouverture du sentier uniquement en période estivale, sentier accessible entre les mois de MAI et NOVEMBRE.</i>		
<b>Durée (approximative)</b>	2 heures 12 min.		
<b>Brève description du sentier :</b>	<p>Au départ du stationnement P-3 ce sentier sinueux borde un escarpement rocheux puis longe un étang de castor, le Lac Roger et sa décharge. Une aire de repos au km 3.1 avec une très belle chute et cascade. Quelques mètres plus loin, un pont surplombant la rivière tout en permettant d'observer une autre série de cascade. En poursuivant, vous rencontrerez plusieurs surfaces rocheuses et dégagées qui offrent des points de vue tout aussi intéressants sur un marais, le relief montagneux et le fleuve à l'horizon. Ce sentier donne accès aux sentiers des Pins et des Colons. Une bouteille d'eau, une collation et de bons souliers de marche sont de mises sur ce sentier. Un grand merci de votre attention à protéger notre environnement en ramenant vos déchets avec vous! Ne soyez pas trop silencieux, annoncez-vous et parlez en forêt pour éviter des rencontres surprises avec des animaux. Clochettes et grelots sont recommandés.</p>		
<b>Accès au sentier :</b>	<p>À partir de la rue Leclerc à Baie-Sainte-Catherine empruntez le chemin des Loisirs. 3.2 kilomètres plus loin vous êtes rendu à l'accès du sentier de La Chute et le stationnement P-3</p> <p>Le chemin des Loisirs est en gravier et terre battue</p> <p>Le temps minimum est basé sur un "bon" randonneur marchant à 4 kilomètres à l'heure, sans arrêt et sans aller/retour vers des points de vue secondaires s'il y a lieu.</p> <p>Les distances sont des mesures vraies, mesurées à la roue à mesurer et non une distance à plat calculée par un GPS.</p>		
<b>Prix d'accès quotidien :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Gratuit		

